

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

DISCOURS

PRONONCÉS

À LA SÉANCE GÉNÉRALE DU CONGRÈS

LE SAMEDI 8 AVRIL 1893.

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

DISCOURS

PRONONCÉS

À LA SÉANCE GÉNÉRALE DU CONGRÈS

LE SAMEDI 8 AVRIL 1893,

PAR

M. E.-T. HAMY,

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR D'ANTHROPOLOGIE AU MUSÉUM,

ET

M. POINCARÉ,

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES BEAUX-ARTS ET DES CULTES.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC XCIII.

DISCOURS DE M. E.-T. HAMY.

DISCOURS DE M. E.-T. HAMY.

MONSIEUR LE MINISTRE.

MESSIEURS,

Il y aura cent ans, dans quelques jours, que la Convention nationale, sur la proposition d'un membre de son Comité d'instruction publique, a institué le Muséum d'histoire naturelle. C'était le 10 juin 1793; les Girondins proscrits soulevaient la province, les bandes vendéennes s'emparaient de Saumur après une sanglante journée et l'armée impériale bombardait Valenciennes et réduisait Condé. Et, au milieu de ces effroyables désastres, alors que tout semblait irrévocablement perdu, il se trouvait des hommes fortement trempés, comme Joseph Lakanal et comme Daubenton, assez résolus pour braver le présent, assez clairvoyants pour préparer l'avenir. Le décret dont ils avaient ensemble arrêté les grandes lignes transformait profondément le vieux Jardin royal des plantes médicinales, que Louis XIII avait créé jadis. En peu de temps, grâce à l'activité fébrile de l'Assemblée des professeurs, qui gérait l'établissement rajeuni, un vaste enseignement spécial était organisé, comprenant dans ses douze cours toute l'histoire naturelle et ses applications; une grande bibliothèque était réunie, une ménagerie était improvisée; enfin des galeries nouvelles étaient prêtes à

recevoir les collections de toute sorte, trouvées dans les couvents ou chez les émigrés, et notamment à Chantilly, au Palais-Royal et à Saint-Victor.

Ces développements divers du nouveau Muséum, qu'avait même préparés dès 1790 un groupe d'hommes de science, où Daubenton, Fourcroy, Thouin, Jussieu et d'autres associaient leurs efforts, firent rapidement de cette fondation nationale une sorte de métropole des sciences naturelles.

Toutes ses institutions furent imitées dans les divers pays du monde; une d'elles a fait pourtant presque oublier les autres. C'est celle qui est restée jusqu'à nos jours la plus connue en France et la plus populaire, celle dont le souvenir est de suite évoqué quand on parle du Jardin des Plantes, la *ménagerie* d'Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire et de Frédéric Cuvier.

C'est de ce célèbre établissement que je voudrais brièvement vous entretenir, ce sont ses origines que je me propose de rappeler à l'occasion du Centenaire de la fondation du Muséum, dont il constitue l'un des services les plus apparents.

Une ménagerie, au sens moderne et scientifique du mot, est surtout une sorte de vaste laboratoire, où, dans des conditions qu'il détermine lui-même, le naturaliste vient observer et expérimenter. Il étudie, chez l'animal dont il connaît déjà tous les caractères extérieurs, les manifestations de l'intelligence ou de l'instinct, le degré d'éducabilité, le genre d'alimentation, l'endurance à la captivité et au climat, toutes choses dont la juste appréciation permettra quelque jour d'en tenter la conquête⁽¹⁾. Il étudie encore les modifications dues à l'âge et au sexe, et celles qu'à la longue vient imposer le changement des milieux. Il peut, par des unions appropriées, fixer un caractère utile ou curieux; il peut, par le croisement des espèces ou des races, façonner des hybrides et des métis

⁽¹⁾ Cf. A.-Milne Edwards. *Muséum d'histoire naturelle. La Ménagerie, rapport au Ministre de l'instruction publique*. Paris, gr. in-8°, p. 9-11.

et aborder ainsi la solution des grands problèmes zoologiques, si controversés de nos jours.

A côté de lui, l'artiste reproduit, avec le crayon, le pinceau, l'ébauchoir, les formes et les allures des bêtes qui vivent sous ses yeux dans les loges ou les parcs, et, lorsqu'elles ont fini par succomber, l'anatomiste vient compléter par le scalpel et surtout par le microscope les descriptions et les comparaisons de ses prédécesseurs, tandis que le taxidermiste cherchera dans le moulage des masses musculaires le sûr moyen de rétablir pour les collections des musées une exacte morphologie.

Telle est actuellement la vie des établissements scientifiques dont la ménagerie séculaire du Muséum a été le prototype.

Ce n'est que peu à peu, j'ai à peine besoin de le dire, et grâce au lent progrès de la biologie, qu'une organisation aussi savante a fini par prévaloir.

Les premiers siècles de notre histoire n'avaient connu d'autres collections d'animaux que ces troupeaux de fauves que les Romains et après eux les Francs réservaient aux arènes. Affamés avec méthode, irrités avec art, les malheureux captifs se ruaient les uns sur les autres en de furieux combats pour la plus grande joie de spectateurs sanguinaires et grossiers.

Le goût des combats d'animaux a duré assez tard en France; les derniers Valois faisaient encore battre des lions, et ce fut dans une des luttes ordonnées par François I^{er} que le brave sieur de Lorges descendit dans la piste, la cape au poing et l'épée nue, pour ramasser le gant que la dame de ses pensées avait jeté parmi les bêtes afin d'éprouver sa vaillance⁽¹⁾.

Ces lions et les autres animaux exotiques qu'une vaine ostentation portait seule à réunir étaient groupés dans quelque dépendance de la résidence royale. Philippe VI avait acquis, pour y

(1) *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeilles, seigneur de Brantôme*, publiées par Ludovic Lalanne, t. IX. *Des dames* (suite). Paris, 1876, in-8°, p. 390-391.

placer ses fauves, une grange dans l'angle nord-ouest du jardin du vieux Louvre. Il y eut sous Charles V des « oyseaulx et bestes estranges » à Conflans, une volière et une ménagerie aux Tournelles, et la *rue des Lions-Saint-Paul* a conservé le souvenir des hôtes bruyants que logeait, au même temps, une annexe de l'hôtel de ce nom.

Avec le xv^e siècle se montrent des goûts moins stériles. On recherche plutôt, dans la zoologie lointaine, les animaux de parc, et le duc de Berry, que notre regretté Luce avait surnommé *le Curieux*, possède, entre autres espèces rares, au château de Mehun-sur-Yèvre, un dromadaire, un chamois, une autruche.

Les dernières années de Louis XI apportent quelque chose de plus à la zoologie pratique. Confiné dans son lugubre manoir de Touraine, où le retient le mal qui va bientôt l'abattre, le triste roi s'efforce d'animer sa solitude et s'entoure d'animaux peu connus ou nouveaux qu'il fait rassembler de toutes parts. Commynes explique ces achats de son redouté maître par le besoin de faire parler de lui et de maintenir au loin la bonne opinion que l'on doit avoir de sa santé et de sa force. Mais Louis XI savait, quand il lui semblait bon, employer des moyens plus directs et plus efficaces que ceux dont son conseiller lui attribue la bizarre invention, et le choix même des animaux amenés dans la ménagerie royale, élans et rennes de Scandinavie, chevaux et mules d'Espagne et de Sicile, chiens espagnols ou barbaresques, autruches et faucons tunisiens, serins et tourterelles d'Afrique, montre que ce n'était plus une inutile curiosité qui animait le châtelain du Plessis-lès-Tours. Louis XI avait, ce me semble, des vues plus hautes et plus lointaines. Je me figure que ce grand esprit songeait, en son isolement, à enrichir le royaume de France de quelqu'une de ces espèces agréables ou utiles dont Guillaume Moire, Gabriel Bertran, Robert Sanze et ses autres pourvoyeurs lui amenaient à grands frais du midi et du nord des sujets nombreux et choisis. La mort vint le surprendre au

milieu de ces essais et le seul résultat de ces tentatives d'acclimatation si nouvelles, si dignes d'intérêt, ce fut la conquête du gentil musicien, la joie de la mansarde, le populaire serin des Canaries, legs bien inattendu du triste solitaire du manoir du Plessis-lès-Tours.

Anne de Beaujeu avait, dit-on, tous les goûts de son père; elle eut celui des animaux vivants; les plus bizarres avaient ses préférences, et c'est ainsi qu'en 1489 elle essayait vainement d'obtenir de Laurent de Médicis une *girafe*, que Mallota, l'envoyé du sultan d'Égypte, Kaïtbaï, avait, deux ans plus tôt, amenée à Florence. « C'est la beste du monde que j'ay plus grand desir de veoir », écrivait-elle plaisamment au prince qui lui avait promis par lettre le curieux animal. Laurent ne tint pas sa parole et Anne dut se contenter de voir la girafe . . . en image.

Les cours princières d'Italie entretiennent à l'envi les unes des autres des animaux rares et curieux; c'est un des traits bien caractéristiques du luxe de l'époque. « Un prince magnifique, écrit Matarazzo, doit avoir des chevaux, des chiens, des mulets, des éperviers et d'autres oiseaux, des bouffons, des chanteurs, et des *animaux venant des pays lointains*. » Et nos princes magnifiques font comme ceux d'Italie, qu'ils veulent imiter en tout; ils entretiennent bouffons, chanteurs et animaux. La ménagerie est de nouveau près du Louvre, et l'on envoie bien loin, à Tunis, à Fez, etc., des missions spéciales qui rapportent des chevaux, des lévriers, des chameaux, des autruches, un lion, une once et quantité d'oiseaux de chasse et d'ornement. Un consul en Égypte fait parvenir de jeunes léopards, puis ce sont des taureaux, des ours, etc.

La science des animaux vient de renaître en Occident. Ceux qui la représentent en France vont profiter sans doute des enseignements variés que peut fournir à leurs recherches l'établissement royal qui s'enrichit chaque jour. Et voici qu'un beau matin, le 21 janvier 1583, toute la ménagerie disparaît dans une lamentable catastrophe.

L'esprit malade du dernier des Valois, travaillé de visions étranges, lui a montré en songe ses lions, ses ours, ses dogues s'arrachant ses propres débris. Henri III va communier aux Bonshommes de Nigeon, près Chaillot, et, revenu au Louvre, fait tuer, sans merci, à grands coups d'arquebuse, lions, ours, taureaux, etc. ⁽¹⁾. Ainsi finit, sans aucun profit pour la science ni pour l'art, cette ménagerie du Louvre, qui aurait pu servir de centre aux études zoologiques dans notre pays. Il fallut près d'un siècle, vous ne l'ignorez point, pour qu'il surgît des continuateurs de l'œuvre de Pierre Gilles et de Belon du Mans.

Henri IV n'aimait point les fauves. Le Grand Seigneur lui ayant fait parvenir un tigre, qui étrangla un de ses chiens, il se défit de la bête féroce, qu'on montrait pour *deux sols* dans la rue de la Harpe en mai 1607 ⁽²⁾. Louis XIII, au contraire, eut, dans son rendez-vous de chasse à Versailles, des animaux et surtout des oiseaux, dont la réunion suggéra plus tard à son fils la construction de la célèbre *Ménagerie du Parc*, illustrée par les œuvres de Perrault et de Duverney, d'Oudry et de Desportes. C'est en 1663 que Louis XIV commença les premiers travaux de ce magnifique établissement, et dès 1664 le roi faisait visiter les constructions encore inachevées au nonce Chigi, puis au doge de Gènes ⁽³⁾.

On s'y rendait dès lors par le bras gauche de la *Traverse du Canal* creusée du Trianon à la Ménagerie. Au bout d'une grande allée d'arbres, on entrait dans une première cour qui conduisait à une seconde de forme octogone, au milieu de laquelle s'élevait le petit château de la Dauphine avec son grand salon, sa grotte souterraine et ses deux riches appartements. Tout autour rayonnaient sept autres cours fermées de grilles jointes par des thermes de pierre représen-

⁽¹⁾ *Mémoires-Journaux* de Pierre de l'Estoile, t. II, *Journal de Henri III*, Paris, 1875, in-8°, p. 99.

⁽²⁾ *Mémoires-Journaux* de Pierre de

l'Estoile, t. VIII, 1880, in-8°, p. 297.

⁽³⁾ Dussieux, *Le château de Versailles. Histoire et description*. Versailles, 1881, in-8°, t. II, 4^e partie.

tant « quelque sujet de la métamorphose ». Il y avait la cour de l'*Autruche*, la cour de la *Volière* où se voyait une volière « d'une beauté et d'une magnificence extraordinaire », la cour des *Pélicans*, avec son réservoir tout rempli de poissons, puis encore la cour du *Rond-d'eau* ou de l'*Abreuvoir*, la cour du *Puits*, etc., et, au delà de ces cours symétriques, d'autres cours encore, dites des *Cerfs*, du *Lion*, des *Belles Poules*, les loges des animaux féroces, un énorme colombier qui contenait 3,000 pigeons, enfin une ferme avec ses dépendances et divers bâtiments qui servaient de communs.

Dès 1671, les animaux les plus curieux et les plus variés affluent à la ménagerie. C'est un certain Mosnier ou Le Mosnier, de Montpellier, qui est le principal fournisseur; les officiers de la marine royale, les consuls et en particulier celui du Caire, les gouverneurs, comme celui de Madagascar, envoient de leur côté ce qu'ils trouvent de plus curieux.

Un seul convoi, par exemple, arrivé en 1688, comprend 194 bêtes du Levant, 13 autruches et 137 de ces poules sultanes, que l'on cherche vainement, dès lors, à acclimater chez nous, un pélican, des oies d'Égypte, des aigrettes, etc., et enfin six chèvres de la Thébàide⁽¹⁾.

La ménagerie de Versailles a possédé ainsi plusieurs milliers d'animaux plus ou moins rares : un éléphant, des dromadaires, des gazelles, un casoar, et, plus tard, nombre de fauves ramenés de Vincennes abandonné.

Oudry et Desportes faisaient les portraits des plus curieux de ces hôtes de Versailles, et le Louvre possède une énorme collection d'études peintes ainsi d'après nature par ordre du roi

S'il mourait un sujet intéressant, Colson l'empaillait pour le cabinet et Claude Perrault en faisait de minutieuses dissections. Perrault, que le haineux Boileau a traité de *savant hâbleur*, et qui

(1) Voir les *Comptes des Bâtimens du Roi*, publiés par M. G. Guiffrey.

fut un des médecins les plus instruits de son temps et l'un des fondateurs de l'anatomie comparée, Perrault, qui ne reculait pas devant les rigueurs d'un des hivers les plus glacés que la France ait connus pour étudier les nombreuses victimes que faisait le froid dans les loges de Versailles, et qui succomba à 75 ans, martyr de la science, en disséquant un dromadaire mort d'une affection contagieuse.

Duverney continua Perrault; c'était aussi un anatomiste de premier ordre, et l'œuvre de ces deux maîtres constitue encore aujourd'hui un ensemble de documents d'une réelle valeur.

La mort soudaine de la Dauphine (1712) qui, sur le déclin du grand règne, continuait à peu près seule à s'intéresser à la ménagerie, fit délaissier ce joli domaine et ses pensionnaires exotiques. Il fallut même, près de quarante ans plus tard, que Rouillé, ministre de la marine, offrit à Louis XV un oiseau vivant d'espèce nouvelle, pour donner l'envie à la Cour de revoir l'établissement abandonné. Le duc de Luynes qui le visita alors (1750) le trouvait *digne qu'on en fit plus d'usage, très en état, et avec beaucoup d'animaux.*

Il n'en était plus de même quand Louis XV, sur ses vieux jours, se fit conduire de ce côté. Une espèce d'intendant qui dirigeait les cours y élevait des dindons aux frais de la maison du Roi. « Monsieur, lui dit le monarque, que cette troupe disparaisse ou, je vous en donne ma parole royale, je vous ferai casser à la tête de votre régiment. »

D'autres abus, non moins criants, s'étaient introduits dans la ménagerie oubliée au fond du parc de Versailles. Un dromadaire, s'il faut en croire Mercier⁽¹⁾, un sobre dromadaire, tels qu'ils sont tous aux déserts africains, coûtait chaque jour au budget six bouteilles de vin de Bourgogne. Et le menu peuple de Paris, revenant

(1) *Tableau de Paris*, Amsterdam, 1782, t. IV, p. 146.

le soir de Pentecôte par la galiote de Sèvres, ayant vu les princes, la procession des cordons bleus, le parc et la ménagerie, répétait l'histoire d'un suisse ayant demandé par placet la survivance du dromadaire mort!

Ces contes des dindons, du dromadaire et du suisse ont contribué certainement, dans une large mesure, à exciter les fureurs populaires contre la ménagerie, qui fut pillée à fond dans les journées d'octobre 1789.

Sept ans plus tôt, Buffon avait essayé sans succès (juillet 1782) d'en ramener les derniers habitants au Jardin du Roi, qui ne possédait jusqu'alors que quelques oiseaux aquatiques. Il fallut tout un ensemble de circonstances singulières et imprévues pour produire, un beau matin de novembre 1793, la concentration, dans un coin du Jardin des Plantes, d'un groupe d'animaux qui vint former la *Ménagerie provisoire*, et bientôt définitive, du nouveau Muséum.

Il était resté à Versailles, après les dévastations de 1789, cinq animaux vivants, que les pillards avaient dû respecter : un lion du Sénégal et un chien braque, son compagnon, un rhinocéros de l'Inde, un couagga du Cap et un bubale, envoi du dey d'Alger.

On avait également sauvé du désastre un très beau goura des Moluques.

Couturier, le régisseur général des domaines de Versailles, Marly et Meudon, écrit le 19 septembre 1792 à Bernardin de Saint-Pierre, nommé depuis deux mois et demi intendant du Jardin des Plantes, pour lui faire savoir que l'ancienne ménagerie va être détruite⁽¹⁾ : le Ministre l'a autorisé à remettre à l'intendant ce que celui-ci peut désirer « dans le peu d'animaux » qui vivent encore, et il paraît nécessaire qu'il fasse le voyage de Versailles. Bernardin se met, en effet, en route avec Thouin et Desfontaines, et visite dans leurs cours les sujets qu'on lui offre pour en monter

⁽¹⁾ On y voulait faire un haras.

les peaux et les squelettes. Il a compris que l'on en peut tirer meilleur usage, et, reprenant pour son compte une des conceptions les plus neuves de l'Assemblée des officiers du Jardin du Roi, du mois d'août 1790, il va proposer de transporter ce qu'il appelle un *établissement de faste* en « un lieu destiné à l'étude de la nature », dans l'intérêt des sciences et des arts libéraux, pour les savants, pour les artistes.

Tel est le sujet du *Mémoire sur la nécessité de joindre une ménagerie au Jardin national des plantes de Paris*, paru vers la fin de janvier 1793. L'auteur y montre abondamment les services de nature diverse qu'un établissement de ce genre est appelé à rendre, disserte en chemin, pour n'en point perdre l'habitude, sur l'influence de la captivité sur le caractère des êtres, la sociabilité du lion et du rhinocéros, les croisements des animaux domestiques et sauvages, les migrations des bêtes et leur acclimatement, les liens qui doivent rattacher un jardin et une ménagerie, etc. Puis, après avoir réfuté facilement quelques objections qu'il se pose, il conclut en proposant d'amener avec les animaux les loges qui les contiennent et d'installer le tout aux Nouveaux Convertis, cet ancien monastère dont la maison Chevreul est un dernier vestige.

Le *Mémoire sur la ménagerie* est en même temps une requête adressée à la Convention; il a contribué peut-être à appeler sur le Jardin des Plantes l'attention de quelques membres de cette Assemblée, amis des choses de la science. Mais ce n'est pas cette brochure, quoi qu'on en ait pu dire, il y a peu de jours encore, qui provoqua la création de la ménagerie, réalisée vingt mois plus tard, d'une façon bien étrange et bien inattendue. Voici les faits, tels que les font connaître les documents originaux⁽¹⁾.

Le 13 brumaire an 11 (3 novembre 1793), une ordonnance émanée du département de police, signée des administrateurs Bau-

⁽¹⁾ Arch. nat. et Arch. du Muséum.

drais et Soulès, enjoignait que les animaux vivants que l'on montrait sur la place de Révolution et quelques autres places de Paris fussent conduits à l'instant au Jardin des Plantes, où ils seraient payés ainsi que les cages qui les renfermaient. Les propriétaires recevraient, en outre, une indemnité qui leur permettrait « de gagner autrement leur vie ».

Toussaint Charbonnier, commissaire de la police de la section des Tuileries, reçoit le lendemain, 14 brumaire (4 novembre), le premier ordre d'exécution, et, accompagné du commissaire du Comité civil de la section, se transporte à la place de la Révolution. Là, « en sortant du Pont Tournant, à gauche », il trouve dans une échoppe le nommé Dominique Marchini, qui montre un lion marin, un léopard, une civette et un petit singe, et, après avoir recueilli les observations dudit Marchini et celles de son garçon Remi Amet, il conduit bêtes et gens au Comité et remet le tout au citoyen caporal de garde au poste de la rue Saint-Nicaise, pour mener la caravane au Jardin des Plantes.

Grand émoi au Muséum, où l'on n'a rien demandé, où l'on n'est même pas prévenu de l'arrivée de ces hôtes inattendus. Le professeur, chargé des mammifères, est un jeune homme de 21 ans, nommé depuis cinq mois, et qui débute à la fois dans la science et dans l'enseignement : Étienne GEOFFROY-SAINT-HILAIRE. Homme d'initiative, il a bien vite pris son parti et le voici qui fait ranger les cages les unes au bout des autres sous les fenêtres du cabinet en attendant les ordres du Comité d'instruction publique. *Ce fut sa première ménagerie.*

Desfontaines, le secrétaire du Muséum, écrit le surlendemain au Président du Comité pour savoir la conduite à suivre. « Il y a sous les galeries, dit-il, un local où ces animaux peuvent être logés provisoirement en y faisant les réparations convenables, et ce lieu est même assez vaste pour en recevoir un plus grand nombre, si l'on en amène encore d'autres et si le Comité d'instruc-

tion publique juge convenable de les conserver. Il n'est pas douteux, ajoute le secrétaire, qu'une collection d'animaux vivants ne puisse être très avantageuse à l'instruction publique et aux progrès de l'histoire naturelle et que ce soit un moyen d'acquérir et de multiplier, sur le territoire de la République, plusieurs espèces utiles qui n'existent encore que dans les pays étrangers. Mais c'est au Comité à peser, dans sa sagesse, si ces avantages peuvent se concilier avec les besoins actuels de la République.» Les quatre animaux de Marchini vont coûter 12 livres par jour, y compris le paiement de leurs gardiens, et il est impossible de prendre cette dépense sur les fonds de l'établissement.

Et Desfontaines n'a pas fini sa lettre que voici deux autres ménageries qui arrivent à leur tour, celle de Louzardi et celle de Henry, contenant ensemble un chat-ligre, un ours blanc, deux singes mandrills, deux agoutis, deux aigles et un vautour, qui viennent s'aligner à la suite des bêtes de Marchini, dans la cour de l'établissement.

Le Comité d'instruction publique répond par une série de questions relatives au local, à la valeur des bêtes envoyées, aux frais journaliers qu'elles imposent et même à l'achat d'un terrain adjacent, dans le cas où la Convention nationale se déciderait à former une ménagerie. Et les professeurs se multiplient pour fournir bien vite ces renseignements fort complexes, en même temps qu'ils décident d'accorder une indemnité quotidienne aux propriétaires des animaux confisqués. Les devis sont envoyés au Comité dès le 17 frimaire (7 décembre 1793) et les notes, dans le détail desquelles il n'est pas utile d'entrer ici, se terminent par la demande éventuelle «de tous les matériaux et ustensiles des ménageries de Versailles et de Chantilly».

Puis, pendant qu'on délibère au Comité, le bureau de l'Assemblée des professeurs s'occupe des moyens les plus convenables «pour la construction de loges provisoires» et le transport des

pauvres animaux de Versailles. Les loges sont en état le 16 ventôse (2 mars) et, vers la fin de germinal, les trois survivants de la Ménagerie royale reçoivent l'hospitalité modeste du Muséum républicain.

Les animaux du parc du Raincy sont mis par le conventionnel Crassous à la disposition de l'administration (1^{er} germinal-21 mars). Merlin de Thionville fait don de tous ceux qu'il vient d'acquérir et notamment d'un chameau de la collection des princes de Ligne (29 germinal-18 avril). Bref, lorsque les citoyens Billaud-Varennes, Barrère et Prieur (de la Marne) viennent visiter le Muséum pour se rendre compte par leurs yeux des agrandissements nécessaires, Daubenton, qui les reçoit à la tête des professeurs, peut leur montrer déjà une Ménagerie nationale fort présentable.

L'institution nouvelle fut consacrée définitivement par l'adoption du rapport de Thibaudeau, lu à la Convention le 21 frimaire an III (11 décembre 1794), et Étienne Geoffroy, son fondateur, put dès lors commencer les travaux qui ont immortalisé son nom.

Elle a connu de beaux jours, au cours du siècle qu'elle achève, la Ménagerie du Muséum de Paris; l'apport des dix caissons (14 fructidor an IV-31 août 1796), escortés de quatorze hommes du train, sur lesquels on amenait de Hollande les mammifères et les oiseaux confisqués chez le Stathouder; la prise en charge des éléphants mâle et femelle de la même collection; l'achat des tigres, des lynx et autres carnassiers apportés à Londres par Penbrock (1800); la venue du gnou, du zèbre, etc., ramenés par les navires de Baudin (1804); l'inauguration des fosses aux ours où, depuis quatre-vingt-huit ans, des dynasties de Martins, blancs ou noirs, répètent les mêmes exercices devant les foules toujours renouvelées; la prise de possession des animaux du roi Louis, frère de Napoléon; l'ouverture des loges des fauves, qui paraissaient si bien aménagées en 1821 et qui semblent aujourd'hui si mesquines et si étouffées; l'arrivée du premier hippopotame, du premier chimpanzé, du pre-

mier gorille, tous ces événements ont marqué dans la vie de l'établissement. Aucun n'a pris cependant l'importance qu'eut l'entrée solennelle de dame Girafe, le 30 juin 1827, dans la bonne ville de Paris.

Tout le monde voulut la voir, toute la presse s'en occupa; on lui consacra des articles et des chansons, et la mode, cette autre dispensatrice de la gloire, s'empara de ses formes et de ses couleurs pour créer *la robe à la girafe*, *le chapeau à la girafe*, *le pignone à la girafe*. Nevers eut des faïences polychromes; Épinal, des images enluminées, qui représentaient la célèbre visiteuse. La politique même s'en mêla, et quelques amateurs possèdent dans leurs tiroirs une médaille de bronze où la girafe, s'adressant au pays, presque dans les mêmes termes que Monsieur, comte d'Artois, en 1814⁽¹⁾, prononce ces mots *historiques* : « *Il n'y a rien de changé en France, il n'y a . . . qu'une bête de plus.* » Je n'ai pas besoin d'expliquer pourquoi la pièce est bien vite devenue rare.

Girafe, hippopotame, chimpanzé, etc., tous ces animaux rassemblés, parfois au nombre de 1,300 ou de 1,400⁽²⁾, ont constitué une École spéciale, dont le rôle a été des plus brillants depuis cent ans. Ainsi que l'écrivait Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire en 1860, si la ménagerie n'eût pas existé et ne se fût pas enrichie dès son origine d'un grand nombre d'espèces rares, Cuvier n'eût point pu, au commencement de notre siècle, publier son *Anatomie comparée* et préparer, par là même, le renouvellement de la zoologie et la création de la paléontologie; et Étienne Geoffroy ne fût pas devenu à son tour, vingt ans plus tard, l'auteur de la *Philosophie anatomique*. J'ajouterai que, sans la Ménagerie, Isidore Geoffroy lui-même, Blainville, Duvernoy, H.-Milne Edwards, P. Gervais,

⁽¹⁾ On sait aujourd'hui que le mot fut prêté au comte d'Artois par Beugnot (*Mémoires*, p. 112-114, Paris, 1866).

⁽²⁾ La statistique donnée par M. A.-Milne Edwards, en 1890, donne le chiffre de 1,380, dont 526 mammifères.

Gratiolet et bien d'autres n'auraient pas réuni les matériaux des mémoires dont ils ont enrichi la science.

Sans la ménagerie, Frédéric Cuvier, qui en fut le garde dès 1805, n'eût pas écrit ses études sur l'instinct et l'intelligence des animaux, etc. Sans la ménagerie, les remarquables expériences de M. Alphonse-Milne Edwards n'auraient point été menées à terme, et nous ne connaîtrions sans doute point les conditions de l'hybridation des pithéciens, des équidés, des bovidés, etc. Sans la ménagerie, maintes espèces d'herbivores et quantité d'oiseaux utiles ne seraient pas acclimatés sous notre ciel, et le Muséum n'aurait pas pu renouveler, dans une certaine mesure, la grande faune de nos bois. Enfin, sans notre ménagerie, l'art français n'eût peut-être pas compté à son actif quelques-uns des noms qui l'ont honoré le plus dans ces derniers temps, ceux de Barye, par exemple, et de Frémiet, son successeur.

La ménagerie fournit chaque année en grand nombre des sujets intéressants au scalpel de l'anatomiste, et ceux d'entre vous, Messieurs, qui représentent en province les études zoologiques savent dans quelle large mesure le Muséum favorise, toujours grâce à sa ménagerie, l'expansion des collections publiques.

Et tous ces résultats ont été obtenus depuis 1793, malgré des conditions tout à fait défavorables, dans des locaux étroits et mal protégés contre les rigueurs des hivers, avec un budget restreint, un personnel insuffisant. Quels progrès nouveaux n'est-on pas en droit d'espérer, maintenant qu'une direction rajeunie, active et surtout compétente, fait sentir partout au Muséum son intervention bienfaisante, et que les pouvoirs publics donnent chaque année des preuves de l'intérêt qu'ils portent à la *fondation de la Convention nationale*, en votant des subsides pour des améliorations bien longtemps inespérées!

On a fait beaucoup au Jardin des Plantes pour la science et pour la patrie dans le siècle qui s'achève; on ne sera ni moins laborieux

ni moins dévoué à l'une et à l'autre dans celui qui va commencer. Et, sans aucun doute, le rapporteur qui, dans cent ans, tiendra à cette tribune la place où la bienveillance du Comité m'a aujourd'hui appelé, aura l'honneur et le plaisir, lui aussi, de rappeler à un auditoire d'élite de grands noms et de grandes choses.

DISCOURS DE M. POINCARÉ.

DISCOURS DE M. POINCARÉ.

MESSIEURS,

C'est une bonne fortune pour le nouveau Ministre de l'instruction publique que d'avoir, au lendemain même de sa nomination, l'honneur inattendu de présider cette séance solennelle et de pouvoir, presque avant d'entrer en fonctions, assister à cette grande consultation de la science française.

En terminant la lecture de la remarquable étude que vous venez d'applaudir, M. le docteur Hamy a bien voulu rappeler les preuves d'intérêt que le Muséum a reçues des pouvoirs publics. La sollicitude du Gouvernement n'est pas moins vive, Messieurs, à l'endroit de l'œuvre que poursuivent, avec tant de bonheur et tant d'éclat, les Sociétés savantes et les Sociétés des Beaux-Arts.

Œuvre féconde et diverse, née dans le travail et grandie dans la liberté!

Vos Sociétés sont libres, Messieurs, et c'est le secret de leur force et de leur prospérité. La tutelle bienfaisante du Comité des travaux historiques et scientifiques ne gêne pas leur indépendance. L'Administration ne prétend pas diriger leurs efforts; elle s'en tient au rôle de conseillère discrète et dévouée. C'est vous-mêmes qui vous chargez tous les ans de grouper, par la réunion périodique de vos congrès, les résultats épars de vos recherches laborieuses et d'apporter dans la variété de vos études la méthode et l'unité.

Vous donnez ainsi à l'activité intellectuelle du pays la spontanéité et l'harmonie qui sont les conditions essentielles du progrès. Vous entretenez, dans la France entière, des foyers dont la chaleur se répand partout, mais dont les rayons ne laissent jamais de converger au centre. Vos moyens sont multiples ; votre but est commun, et cette science dont vous professez le culte, la science moderne, scrupuleuse et persévérante dans l'analyse, prudente et réfléchie dans la synthèse, vous n'avez tous d'autre ambition que de la mettre, toujours plus riche et mieux outillée, au service de la Patrie.

Le nombre de vos Sociétés ne cesse guère de s'accroître. Les publications en sont de jour en jour plus étendues. Aux adhésions anciennes s'ajoutent constamment des recrues nouvelles. De tous côtés s'aiguise la curiosité scientifique. Les investigations se font de plus en plus ardentes et les trouvailles de plus en plus précieuses.

Aux études historiques et archéologiques, qui formaient le programme initial de M. Guizot, se sont jointes, avec un empressement jaloux, les sciences naturelles, mathématiques, géographiques, économiques, sociales. Dans chacune de ces sciences, le champ d'observation s'est élargi.

Vous me permettez, Messieurs, de vous rappeler notamment que, depuis quelque temps déjà, le Comité des travaux historiques ne borne plus ses recherches à la période antérieure à 1789. Les Sociétés savantes n'ont plus à craindre, si elles s'avisent de dépasser cette date, qu'on ne les accuse de témérité. Il semble que le temps écoulé depuis la Révolution ait enfin calmé les passions qui ont si souvent jeté dans l'excès des jugements contraires les historiens comme les hommes politiques. Des travailleurs impartiaux se sont levés de toutes parts, qui ont entrepris l'étude sincère et sereine des textes et des faits.

Vous ne manquerez pas, Messieurs, de reconnaître que l'Admi-

nistration s'est vaillamment mise à la disposition de ces chercheurs. Les archivistes étaient tous engagés dans la publication des inventaires des fonds antérieurs à 1790; il était impossible d'abandonner cette besogne. Ils ont accepté un surcroît de travail pour arriver à mettre de l'ordre dans les registres et liasses compris entre 1790 et l'an VIII. Sans interrompre le dépouillement des documents anciens, dont le catalogue est arrivé à son 307^e volume, on a dans tous les départements mis sur le chantier le classement des dossiers révolutionnaires. Vous savez qu'ils se divisent en deux séries : les pièces de l'administration et les papiers des domaines nationaux. A la fin de 1892, 16 départements avaient terminé l'inventaire de ces deux séries, 13 celui de la première, et 2 le répertoire de la seconde. Des exemplaires de ces catalogues seront déposés aux Archives nationales, et le public pourra consulter, à Paris, la collection tout entière.

Je ne m'effraye pas, Messieurs, de ces études nouvelles; je vous en félicite et je m'en réjouis. Je sais dans quel esprit de justice et de vérité vous les poursuivrez; je sais que si vous rencontrez çà et là sur votre chemin quelques légendes qui aient défiguré l'histoire générale ou régionale de la France, vous n'hésitez pas à les détruire, alors même qu'elles auraient flatté vos sentiments intimes et que vous ne les verriez pas disparaître sans désenchantement. Et je sais aussi qu'en scrutant les origines de notre démocratie, vous nous apprendrez à tous à la mieux connaître et, par conséquent, à la mieux aimer. Vous nous donnerez des raisons nouvelles d'avoir foi dans les destinées de notre pays; vous nous montrerez qu'en se développant, l'âme nationale ne s'est pas altérée, qu'elle a conservé sa substance intime à travers les siècles, que le présent, loin d'exclure le passé, le contient tout entier et que le peuple le plus digne d'espérer est celui qui sait le mieux respecter ses souvenirs.

Messieurs les Représentants des Sociétés des Beaux-Arts, votre dix-septième session aura été une des plus brillantes. Elle a fourni

des renseignements inédits sur des monuments français des quatre derniers siècles, sur des œuvres découvertes dans des collections particulières, sur certains points demeurés obscurs de la vie de maîtres illustres. Elle a, en un mot, ajouté un chapitre éloquent à l'histoire de l'art français.

Pourquoi faut-il, Messieurs, que cette fête de la science libre soit assombrie, cette année, par des regrets cruels et par des pertes irréparables ?

L'auteur de cette admirable *Histoire de Duguesclin*, M. Siméon Luce, est mort. Il est mort avant d'avoir pu donner la seconde édition, si impatiemment attendue, de son *Histoire de la Jacquerie*; il est mort avant d'avoir pu achever la publication des *Chroniques de Froissart*.

Ce grand érudit était un grand patriote. Et peut-être sera-t-il permis au Ministre de l'instruction publique, qui représente, comme député, la ville de Vaucouleurs, de rendre un hommage particulièrement attristé à celui dont la dévotion inquiète s'attachait si ardemment à tous les souvenirs de Jeanne la Lorraine.

Votre Section des sciences économiques a perdu M. Courcelle-Seneuil et votre Section des sciences M. l'amiral Mouchez. Tous deux prenaient une part active à vos travaux. Que l'on soit l'adversaire ou le partisan des théories sociales et financières de M. Courcelle-Seneuil, on ne peut que proclamer la haute valeur de son esprit, la fermeté de ses convictions, et reconnaître en lui un des défenseurs les plus énergiques des droits individuels. M. l'amiral Mouchez avait l'âme du marin et l'intelligence du savant. Il vous avait voué, Messieurs, sa volonté, sa science et sa bonté, et vous sentirez longtemps le vide qu'il laisse parmi vous.

« L'immortalité, écrivait Renan dans la préface de *l'Avenir de la Science*, c'est de travailler à une œuvre éternelle. » Et si, par un de ces retours dont sa raison diverse était coutumière, il ajoutait aussitôt : « La science peut-elle être plus éternelle que l'humanité? » il

se hâtait, deux lignes plus loin, de corriger ce doute par cette affirmation réconfortante : « Songez qu'aucune vérité ne se perd, qu'aucune erreur ne se fonde. » Si donc il est arrivé à cet éminent esprit de semer, par mégarde ou par passe-temps, quelques erreurs parmi tant de vérités, c'est sur l'avenir qu'il faut se reposer du soin de faire le départ. Mais l'immortalité lui appartient et il y est entré de son vivant.

Je ne me hasarderai pas, Messieurs, à retracer en traits improvisés cette figure où les nuances sont si délicates et parfois si insaisissables. Ce n'est pas le lieu, du reste, de louer le savant, l'artiste, le poète. Je n'ai guère le droit ici que de me rappeler qu'il était des vôtres. Il était membre de la section d'histoire, de celle d'archéologie et de la commission de l'Afrique du Nord. Il suivait vos travaux avec une attention souriante et avec une bienveillance efficace. Il y a quatre ans, c'est lui qui prononçait le discours de clôture de votre Congrès, et quel discours, Messieurs, vous vous en souvenez ! Un chef-d'œuvre de grâce et de finesse. Vous avez tous dans la mémoire ces pages émues qu'il vous a lues sur la fécondité savante de la province, sur les inspirations de la solitude, sur les facilités que donnent aux travaux les plus austères le voisinage « des chênaies et des ruisseaux ». Il vous peignait la jolie maison qu'il rêvait dans les faubourgs d'une grande ville, « une longue salle de travail garnie de livres, tapissée extérieurement de roses du Bengale ; un jardin aux allées droites, où l'on peut se distraire un moment avec ses fleurs de la conversation de ses livres. » Mais il s'empressait d'ajouter que la solitude n'est pas l'isolement, qu'il ne pensait pas que la culture de l'esprit dût être régionale. « Tout ce qui est, disait-il, goût littéraire, charme, poésie, amusement, sensations religieuses, souvenirs d'enfance et de jeunesse, peut revêtir une forme locale ; mais la science est unique comme l'esprit humain, comme la vérité. » Belles et nobles paroles que vous avez en fait, Messieurs, prises pour programme de vos tra-

vaux et qui résument et précisent votre œuvre de progrès et de civilisation.

J'aurais voulu, Messieurs, que le Gouvernement pût reconnaître aujourd'hui les bienfaits de cette œuvre et les mérites de ceux qui l'accomplissent par une attribution plus large de récompenses. Celles que je vous apporte sont malheureusement très limitées. Il n'a pas dépendu du Gouvernement de les étendre davantage.

Vous connaissez tous, Messieurs, M. Errington de la Croix. Ingénieur civil des mines, il a été chargé de nombreuses missions scientifiques en Algérie, en Tunisie et dans la presqu'île de Malacca. Il a remporté de ses séjours répétés dans cette dernière région d'importantes collections dont il a enrichi les musées de l'État. Le musée du Trocadéro lui doit plusieurs séries fort complètes qui représentent l'ethnologie malaise; et je suis sûr que M. le docteur Hamy, qui nous a tant intéressés tout à l'heure en nous parlant du Muséum, ne me démentira pas si je dis que cet établissement n'a pas été moins bien partagé dans les générosités de M. de la Croix. Les travaux cartographiques et géographiques de ce savant et ses nombreuses publications ne peuvent que le rendre plus digne encore de la distinction pour laquelle l'a proposé le Comité des travaux historiques et scientifiques.

En remettant aussi, au nom de M. le Président de la République, la croix de la Légion d'honneur à M. le docteur Lemoine, je ne doute pas, Messieurs, que je répondrai au sentiment général de cette assemblée. A ses titres de professeur et de médecin, M. le docteur Lemoine joint ceux de membre des Sociétés de géologie, de botanique et de zoologie de France. Vous connaissez les mémoires qu'il a composés sur la faune fossile des terrains tertiaires des environs de Reims. Depuis vingt ans, il est un des hôtes les plus assidus de ce congrès, où il vous a fait, à maintes reprises, des communications pleines d'intérêt.

Le Comité des travaux historiques a vivement recommandé au

Gouvernement M. Léon Palustre, l'archéologue distingué qui a consacré sa vie à l'étude des monuments français et dont vous avez tous admiré le beau livre sur la Renaissance. M. Léon Palustre a l'intention de continuer cette œuvre magistrale et tous ceux qui ont le souci de l'art ne peuvent que s'en féliciter. En dehors de ce grand travail, M. Palustre a publié nombre d'autres ouvrages d'érudition artistique et il a pris une part exceptionnellement utile à la direction du *Bulletin monumental*. Le gouvernement de la République, en accueillant les propositions de votre Comité, a rendu un hommage impartial et mérité aux services éminents de M. Léon Palustre.

Je n'ai pas besoin de rappeler à MM. les Représentants des Sociétés des beaux-arts le concours que M. Henry Jouin n'a cessé de donner à leurs travaux. Il a publié tout récemment encore sous ce titre : *L'art et la province*, l'histoire complète du Comité. Les rapports annuels qu'il rédige à l'issue des sessions ont grandement contribué à la prospérité de la section des Beaux-Arts et les nombreux volumes qu'il a écrits sur l'art français témoignent que ce fonctionnaire, si attaché à ses devoirs professionnels, est en même temps un artiste subtil et délicat. Le Comité des Sociétés des Beaux-Arts l'a présenté à l'unanimité au choix de mon honorable prédécesseur et je suis heureux qu'il me soit donné de proclamer cette distinction si légitime.

J'aurai, d'ailleurs, plaisir à vous donner lecture, dans un instant, de la liste des autres récompenses. Je répète qu'elle est trop courte au gré du Gouvernement. Mais comment marquer ici, Messieurs, tous les mérites? Ils sont aussi variés que vos travaux. On n'est jamais sûr de ne pas commettre d'oubli. Vous pardonnerez indulgentement ces oublis à un ministre nouveau venu. Les ministres passent; le talent reste, et la science demeure. Vous avez le talent, Messieurs, vous avez la science. C'est le lot le plus sûr et le plus enviable.

Écoles de travail libre et éclairé, vos Sociétés sont, par une suite inévitable et naturelle, des écoles de haute moralité. Les esprits nourris et les intelligences saines préparent les cœurs droits et les caractères élevés. A une époque où les intérêts matériels sont souvent trop éveillés et trop exigeants, vous donnez l'exemple salutaire du labeur opiniâtre et de l'absolu désintéressement. Et vous qui avez tant fait pour la recherche de nos vieilles traditions nationales, vous n'avez pas moins fait pour les conserver dans ce qu'elles ont de plus fier et de plus pur et pour augmenter cet héritage intangible d'honneur et de probité, qui est la fortune de la France et de la République.